

# *L'écureuil* Janvier 2023



Commune de  
**MARCILLY LE CHÂTEL**

**LE MOT DU MAIRE****Une nouvelle année commence**

Nous changeons de calendrier et sur les nouvelles dates vierges pouvons à loisirs y programmer de nouveaux rendez-vous. C'est aussi l'occasion de planifier et de préparer l'avenir. C'est ce à quoi s'affaire l'équipe municipale. Préparer le budget pour répondre par des projets à nos besoins et faire fonctionner le quotidien en gardant des recettes constantes. Tout augmente, mais ce ne sera pas le cas des impôts communaux !

Le contexte n'est pas le plus simple, mais après avoir géré les crises du Covid, de la sécheresse et maintenant celle de l'énergie, nos sens sont affûtés pour penser à l'essentiel et faire avec ce dont on dispose. En effet le réalisme doit être présent pour chaque décision. L'avenir de nos commerces, l'avenir de nos lieux de vie collectifs et notre cadre de vie sont à pérenniser.

Alors même si cela n'avance toujours pas comme nous le voudrions, la volonté est là pour avancer et aller plus loin. A travers la lecture de l'Écureuil, vous pourrez ainsi regarder le chemin parcouru pour les projets communaux.

Des chantiers comme l'évolution de notre salle des fêtes, l'accueil d'une nouvelle boulangerie peuvent vous sembler peu évoqués en place publique. Je comprends l'attention et les questions qui me sont posées lors de rencontres, sachez que ce sont bien mes priorités, que nous y travaillons avec le conseil municipal et gardons intact notre volonté. Malgré quelques coups de vent qui peuvent momentanément nous imposer de ne pas mettre un cap direct, nous ne perdons pas de vue l'arrivée. Il faut, par le contexte actuel, être prudent et laisser le temps de la préparation des dossiers...

L'activité associative est repartie et c'est un plaisir de voir ce qui vous est proposé pour ensemble vivre des activités. Merci aux bénévoles qui partagent de leur temps pour nous permettre d'avoir une commune dynamique. Notez dès à présent les propositions dans votre nouvel agenda !

Cette nouvelle année me donne aussi l'occasion de vous souhaiter mes meilleurs vœux. Que 2023 soit pour chaque membre de votre famille l'occasion de vivre une bonne et heureuse année.

Thierry Gouby  
*Maire de Marcilly le Châtel*

**SOMMAIRE**

Les infos du secrétariat de mairie	3	L'école primaire Jean Cote	16
A l'école - Cantine	5	Le sou des écoles	20
Bilan des travaux réalisés en 2022	6	Entente sportive Champdieu Marcilly	22
Rencontre élus et habitants du quartier Say	8	Adamas	24
Personnel communal	8	Allez'Chants	26
Sécurité incendie	9	Familles rurales	27
Commémoration	10	Groupe Vocal	29
CCAS	11	Le club des jeunes de Marcilly	29
Restauration et création de mares	12	État civil de l'année 2022	30
Médiathèque	13	Les jeux de l'Écureuil	31
Comité des fêtes	14	Dates à retenir	32

## LES INFOS DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

### Droits et devoirs dans votre espace vert privé

Courette fleurie, forêt de chênes, haies, ruisseaux, mur mitoyen..., la propriété privée vous engage. Petit tour d'horizon des droits et devoirs au jardin, du plus petit au plus grand.

#### L'entretien des cours d'eau

Le service de Loire Forez en charge des rivières nous a signalé la présence d'embâcles dans le lit mineur sur certaines parties du Drugent. Cela peut engendrer des problématiques d'écoulement et d'érosion de berge. Il est donc souhaitable que chaque propriétaire vérifie l'état des berges situées sur sa parcelle.



Pour rappel, l'entretien des berges incombe aux propriétaires de la parcelle concernée. D'après l'article L432-1 du code de l'environnement, « le propriétaire doit effectuer les travaux d'entretien sur les berges et dans le lit du cours d'eau ». Le service rivières de LFA se tient néanmoins à votre disposition pour vous accompagner sur cette problématique.

#### Élagage des arbres dans un jardin

En quelques mots, les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Dans le détail, il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété. Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins.

Concrètement, un arbre qui se développe chez le voisin n'a que des désavantages. En cas de problème (casse, blessure) à la suite d'une chute de branche, le propriétaire sera considéré responsable. Les fruits tombés des branchages non coupés dans le jardin du voisin lui reviennent de droit.

**À savoir :** un arbre de deux mètres ou plus ne doit pas être planté à moins de deux mètres de la limite séparant les deux propriétés. En dessous de cette taille, les plantations doivent respecter une distance de 50 centimètres. Dans le cas contraire, un voisin peut demander à ce qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale dans un délai de trente ans (prescription trentenaire).

#### Élagage et lignes électriques

Tout propriétaire, que son terrain soit ou non traversé par une ligne électrique ou téléphonique, est soumis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle il doit couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique.



Une branche d'arbre, sous l'effet du vent, peut endommager une ligne électrique et priver une partie des habitants d'une commune de l'électricité.

Le maire peut d'ailleurs lui imposer d'élaguer ou d'abattre les arbres de sa propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage. Il a même le pouvoir de faire procéder à ces travaux aux frais du propriétaire négligent (article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales).

La sécheresse de l'été dernier a mis en avant la nécessité de nettoyer les lieux en broussailles.

#### Divagation des chiens

Face à une recrudescence de chiens errants, le maire rappelle que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique conformément aux textes de lois du Code civil Rural.

Chaque propriétaire a l'obligation de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen adapté à sa disposition.

**Les propriétaires concernés par la divagation de leur animal pourront être passibles de contraventions et de poursuites conformément aux lois notamment en cas de troubles.**

Lors de vos promenades avec votre animal de compagnie pensez à ramasser ses déjections sur :

**les voies publiques ;  
les trottoirs ;  
les espaces verts publics ;  
les espaces des jeux publics  
pour enfants**

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.



## Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

## DÉCHETS

### 100% des emballages et papiers dans nos bacs jaunes !

À partir du 1er janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés. Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets !

Cette barquette, ça se trie ou non ? Maman, papa, je le mets où ? A compter de janvier 2023, les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

### Tous au tri !

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune. C'est simple !

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et ni besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place. Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas rétrié. Avec ces extensions de consignes, plus d'excuse pour ne pas trier : visez le bac jaune !



Plus de renseignement [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)  
Si vous n'avez pas eu le courrier de Loire Forez, des dépliants sont disponibles en mairie.

## A L'ÉCOLE

### Des Travaux ont eu lieu dans le bâtiment nord de l'école :

Portail bâtiment nord accès PMR

Suite à des intempéries le mur du portail du bâtiment Nord donnant l'accès PMR avait cédé. L'entreprise Perret Marret a pu remettre en état ce mur et refixer le portail. L'accès est donc de nouveau sécurisé.

Des films teintés ont été posés sur les vitres de la salle de motricité et de la salle de pause des ATSEM. Ces films permettent de réduire la chaleur, la pénétration des UV et l'ensoleillement qui peut être gênant à certaines heures de la journée dès les beaux jours.



La cour de l'école étant vivante grâce aux enfants, il a été nécessaire de faire retracer par les agents communaux les marquages au sol délimitant les espaces de jeux cour école

## CANTINE

### Extraits de la commission cantine du 14 Novembre 2022

#### Evolution des prix des matières premières par rapport à 2021

Beurre : 66% d'augmentation

Bœuf braisé : 45 % d'augmentation

Dos de colin : 50% d'augmentation

Carotte vrac : 25% d'augmentation

Frites congelées : 49% d'augmentation

Frites fraîches : 21% d'augmentation

Emmental râpé : 84% d'augmentation

Huile de tournesol : 162% d'augmentation

Haricots verts surgelés : 38% d'augmentation

Même si cela semble évident la cantine est soumise à une très forte hausse des matières premières, sans compter la hausse de l'énergie et l'indice de la fonction publique (personnel de mairie). Il convenait donc de faire évoluer le prix du repas de la cantine.

Après discussion et débat de l'ensemble des participants de la commission cantine représentée par les élus, des membres du Sou des écoles, des parents délégués d'élèves et le personnel de cantine, il a été décidé de proposer au conseil municipal pour validation les tarifs suivants qui seront applicables dès le mois de janvier 2023 :

#### Nouveaux tarifs à la cantine :

Repas enfant	3,30 €
Repas adulte	4,65 €
Repas enfant tarif réduit	1,65 €
Repas "dernière minute"	8,25 €

Nous rappelons que la cantine est un service rendu par la municipalité de Marcilly le Châtel, que le prix du repas comprend aussi le prix de la garderie du midi qui n'est pas facturé aux familles, qu'elle n'a aucun caractère obligatoire et bien qu'elle n'ait pas vocation à être bénéficiaire, la commune se doit d'être vigilante afin que celle-ci impacte peu le budget général de notre village.

L'augmentation du prix du repas a été acté et à l'heure actuelle nous ne sommes pas en mesure de connaître l'évolution des prix des denrées et de l'énergie dans les futurs mois qui malheureusement n'iront sans doute pas à la baisse. Un nouveau bilan sera effectué en cours d'année et une possible révision de ce prix pourra alors être effectuée.

#### Retour d'information sur les réservations « dernière minute »

Certaines familles étaient en demande de pouvoir réserver un repas après le mercredi afin de pallier à une contrainte particulière. Depuis le début de l'année scolaire les familles ont donc la possibilité de réserver un repas le jour même jusqu'à 8h30 avec une majoration du coût du repas.

Même si le prix du repas « dernière minute » semble assez élevé, ce prix n'a pas été mis au hasard. Il reflète le coût global (toutes charges comprises : denrées, frais administratifs, logiciel de réservation, personnel de cantine, énergie...) qu'une famille devrait payer si la commune de Marcilly ne participait pas aux différents frais.

Le bilan est plutôt positif puisque certaines familles ont pu utiliser ce service. Il n'est pourtant pas utilisé à l'excès.



### Serviette en tissu

Une consommation importante de serviettes en papier est réalisée lors du service de cantine. Sur le plan écologique il s'agit d'un point sur lequel la commune veut évoluer. Est donc mis en place « l'opération serviette en tissu »

Chaque enfant amène en début de semaine une serviette en tissu. Une pochette en tissu (déjà réalisée par Laurence Chazal) est mise à disposition de chaque enfant. Un casier est également disponible afin de pouvoir les déposer à la fin du repas.

La serviette est récupérée par l'enfant afin de la ramener dans la famille pour le week-end pour lavage.

Il est possible que l'enfant apporte sa propre pochette tissu si ce dernier veut la confectionner en famille afin que cette dernière soit plus personnelle.

### Gestion de l'énergie

Comme vous le savez nous sommes en pleine crise énergétique. Le prix de l'électricité s'envole ainsi que celui du gaz.

Suite à l'annonce du gouvernement l'état et les collectivités sont entrés dans un plan de sobriété énergétique.

La commune de Marcilly est déjà engagée depuis quelques années sur cette voie et n'a pas attendu les annonces gouvernementales pour effectuer des économies (passage à l'éclairage Led dans tous les bâtiments communaux, village étoilé, éclairage de certaines rues par panneau solaire ...)

Il s'agit actuellement d'une situation exceptionnelle à laquelle nous devons répondre par des mesures exceptionnelles.

Pour répondre à l'objectif de 10% en moins de la consommation en énergie sur le plan national, une commission a réfléchi à plus de sobriété dans les bâtiments publics sur l'ensemble de la commune et plus particulièrement sur les bâtiments de l'école.

La municipalité de Marcilly a pris les décisions suivantes afin de répondre au mieux à cet objectif :

- 1) L'eau chaude sanitaire pour le lavage des mains de l'école est coupée.
- 2) La température de l'école le jour en période de chauffage sera de 20°C et réduit la nuit à 18°C, mis en hors gel les périodes de vacances.
- 3) Les robinets thermostatiques seront réglés afin que les températures de consigne puissent être respectées.
- 4) Les courbes de températures seront étroitement surveillées et, si cela est possible, les températures seront modulées à la baisse et les plages horaires de chauffage pourront être réduites.

Il va sans dire que cette sobriété va de pair avec des actions à mener par les acteurs utilisant les bâtiments de l'école (enseignants et personnel municipal mais aussi élèves).

Nous ne doutons pas de la vigilance afin que chacun puisse réduire sa consommation en énergie, qu'elle soit passive ou active.

### Bilan des travaux réalisés en 2022 sur notre commune

#### École

Les peintures extérieures de 35 portes et fenêtres ont été réalisées par l'entreprise PERRET DAVID pendant l'été. Le bureau du Directeur et les plafonds des halls d'entrée du bâtiment nord ont été également restaurés. Des films anti-chaaleur ont été posés sur les fenêtres du local des ATSEM ainsi que sur les vitres de la salle d'évolution. Le mur arrière

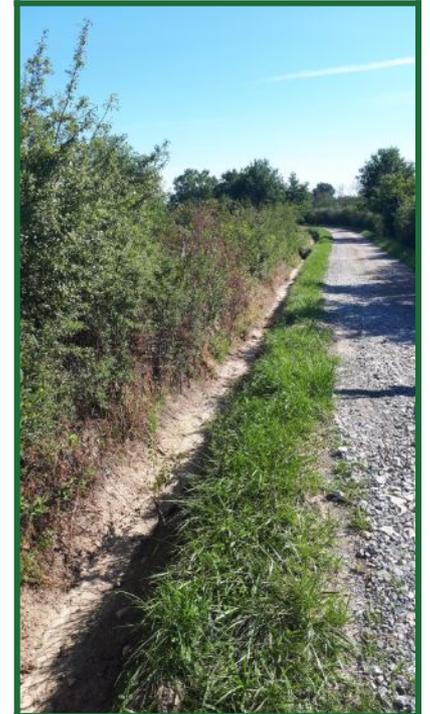


de l'école endommagé par de grosses pluies a été repris et consolidé. Les agents communaux ont repris les peintures de la cour de récréation.



### Stade

Le stade de foot s'est vu équipé d'un éclairage efficace et homologué afin que nos footballeurs puissent s'entraîner et jouer en nocturne.



### Chemins ruraux et routes

Des chemins ruraux ont été repris partiellement ou en totalité avec curage des fossés, calibrage et compactage de la bande de roulement. Il s'agit des chemins de Jailleux, des Bonnards, Montée et chemin de Labarin.

Après le changement et le renforcement du réseau d'eau de la rue de la Côte, l'enrobé de la chaussée a été refait sur 350 mètres.

En début 2023, la signalétique du carrefour de l'école devrait être refaite dès que les conditions climatiques le permettront.

### Bâtiments

Dans sa lutte pour les économies d'énergie, le Conseil Municipal avait décidé en 2021, de changer les vitrines et les portes du bâtiment communal qui loge le Relais du Châtel. Ceci a été réalisé par l'entreprise Meunier-Marnat.

### Espaces verts et cadre de vie



Dans le cadre de l'amélioration du cimetière, les agents communaux ont créé une zone de compostage et de rangement des poubelles.

D'autre part, les agents ont repris le mur d'enceinte et de la barrière du bâtiment de La Garenne.

## Rencontre élus et habitants du quartier Say

Le 16 septembre 2023 à 18 heures a eu lieu une rencontre avec les habitants du hameau de Say sur l'aire de pique nique. Cette rencontre a eu lieu pour présenter le projet de sécurisation de la traversée du hameau sur la RD110. Une trentaine de personnes était présente, dont un représentant du département, le cabinet d'étude F2i, des élus et des habitants du hameau avec des enfants.

Sous le chapiteau du comité des fêtes un plan de la traversée a été présenté. M. le Maire a rappelé les demandes de la population depuis plusieurs années pour la sécurité, ensuite le cabinet F2i a présenté le projet qui devait être validé par le département fin septembre. Le représentant du département a apporté des précisions. Un échange de question et les remarques des habitants ont permis d'animer cette rencontre. Après la présentation et les questions, la rencontre s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité ou les échanges se sont poursuivis dans la convivialité.

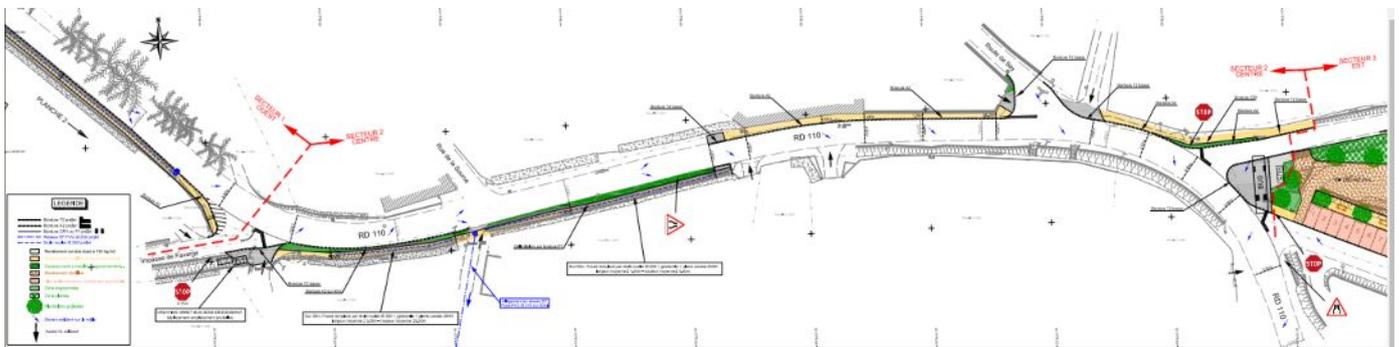


Parmi les remarques, il a été demandé de réduire la vitesse sur la RD110.

Depuis, le projet a continué d'avancer et le département l'a validé. Celui-ci a demandé à ce que la traversée soit classée en agglomération afin de valider le projet avec l'écluse. Par conséquent il y aura, à l'entrée et la sortie de Say, des panneaux d'agglomération indiquant : SAY commune de Marcilly-le-Châtel.

Les démarches administratives sont en cours et les travaux auront lieu en 2023.

A la fin de la présentation, les élus présents ont annoncé qu'il serait installé une balançoire sur l'aire de pique nique pour les enfants. La commande est passée, la balançoire devrait arriver 1<sup>er</sup> semestre 2023.



Le plan du projet

## PERSONNEL COMMUNAL : Quelques modifications

Afin de répondre au mieux aux besoins de la population, la commune emploie 10 personnes. Toutes n'exercent pas à temps complet ce qui représente au total 6,8 Équivalent temps plein.

- Isabelle Thévenet gère le secrétariat et est présente 28H par semaine. Elle est secondée par Christine Briat qui occupe ce poste depuis décembre 2021 et ce à raison de 18H par semaine. Son contrat vient d'être renouvelé. Elle a, en particulier, la responsabilité de l'urbanisme.
- Jean Claude Laurendon et Sylvain Bruel sont tous deux agents techniques à plein temps. Sylvain a été embauché en mai 2022 en remplacement d'Eric Veluire.
- Laurence Chazal et Nadège Marchat occupent toutes deux un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). A la rentrée 2022, en raison des besoins du service, Laurence s'est vu attribuer 4h supplémentaires par semaine d'école. Leurs contrats annualisés sont respectivement de 28H40 et 24H.

- Mado Bouchand, adjointe technique, assure l'entretien des bâtiments communaux : école, mairie, Amasis, salle des fêtes... Elle est également présente à l'école sur le temps de cantine où elle assure la surveillance. Son poste est de 26H par semaine avec des variations selon les périodes scolaires.
- Cécile Chazal et Fabienne Valette gèrent la cantine scolaire. Elles assurent respectivement 21H70 et 20H40 sur un temps de travail annualisé. Fabienne vient d'être nommée stagiaire dans l'attente de sa titularisation à l'issue de sa période de stage. Depuis la crise sanitaire, mais aussi, en raison de l'augmentation des élèves inscrits à la cantine, une embauche complémentaire en CDD a été réalisée. Christelle Mandroux est présente de 11H 45 à 15H 45 lors des périodes scolaires.



Formation du personnel pour la lutte contre l'incendie

**Merci à tous pour le service rendu aux habitants.**

## SÉCURITÉ INCENDIE

Les multiples incendies de l'année 2022 rappelle le besoin de respecter un certain nombre de règles de base concernant notamment l'entretien des terrains à proximité de forêt. Le code général des collectivités territoriales, le code forestier et le code de la sécurité intérieure confient au maire de nombreuses responsabilités en matière de lutte contre l'incendie. Les élus et acteurs locaux doivent agir sur le débroussaillage, l'aménagement et l'entretien d'ouvrages de défense contre l'incendie et de l'équipement de points d'eau. Cet article reprend une partie des obligations des propriétaires et des recommandations à suivre lors de départ de feux.

Extrait des conseils SDIS 42: <https://www.sdis42.fr/conseils-et-prevention/les-feux-de-forets>

### Réglementation sur l'emploi du feu

L'emploi du feu est réglementé dans les bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Des arrêtés préfectoraux peuvent en restreindre l'emploi. L'interdiction ne s'applique pas aux foyers fixes spécialement aménagés à cet effet et attenants à une construction ou à l'intérieur de celle-ci.

Les **Obligations Légales de Débroussaillage** sont tous les biens situés en forêts, landes, maquis ou garrigues ou à moins de 200m de ces espaces. Le débroussaillage incombe au propriétaire du bien à protéger ou au gestionnaire du réseau, il concerne :

- 50 m autour du bâtiment en zone naturelle,
- la totalité de la parcelle en zone urbaine,
- les abords des voies privées donnant accès à ces constructions, sur une profondeur fixée par le préfet, dans la limite maximale de 10 m de part et d'autre de la voie.

Attention ! En cas de non-respect de votre obligation de débroussaillage, vous vous exposez à :

- une contravention pouvant atteindre 1 500 € ;
- une mise en demeure des autorités, assortie d'une amende de 30 € par m<sup>2</sup> de végétation soumise à cette obligation ;
- la réalisation du débroussaillage par les autorités, à vos frais exclusifs.

Pour plus de renseignement, vous pouvez écrire à [marcillym@wanadoo.fr](mailto:marcillym@wanadoo.fr).

## COMMÉMORATION

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée cette année sous le brouillard d'automne, réunissant les anciens combattants, le maire, les élus ainsi que quelques habitants de la commune.

Suite aux discours officiels, une gerbe a été déposée en hommage aux 41 soldats Marcillois décédés lors des combats et le chant de la Marseillaise a été entonné par tous.

Une lycéenne Marcilloise a assisté à la commémoration dans le cadre de ses études. Nous saluons le devoir de mémoire qui permet de ne pas oublier ceux qui se sont battus pour notre liberté.



À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a pu être partagé au Relais du Châtel, moment de partage et de convivialité.



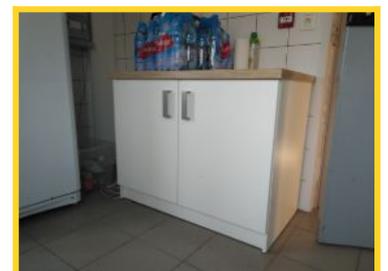
## Les ateliers numériques



Douze participants sont venus du 22 juillet au 3 août 2022 aux ateliers numériques mis en place par la commune. Les usagers étaient volontaires et pleins d'envies et sont satisfaits de leurs ateliers. Une très bonne interaction s'est effectuée entre les conseillers numériques et les présents. Il y a eu également une très bonne assiduité des usagers de Marcilly, très peu d'absence. Ces ateliers les ont rendus en partie autonome en informatique. Ils ont encore besoin d'aide surtout pour les démarches administratives et les réseaux sociaux, ils savent maintenant qu'ils peuvent s'aider mutuellement.

## Meubles pour le local La Garenne

La Mairie ayant demandé à l'association des chasseurs d'enlever leur bahut qui encombrait la salle de la Garenne pour la location. Les membres de l'association nous ont demandé d'équiper la cuisine de meubles pour pouvoir ranger leur vaisselle. La mairie et l'association ont travaillé ensemble pour définir les besoins. La municipalité a fait appel à l'Entreprise Briat pour réaliser ces meubles.



**CCAS****Goûter 2022**

Cette année enfin, le CCAS nous a permis de nous retrouver tous ensemble autour d'un goûter LOTO. Les membres du CCAS ont organisé un loto en deux parties avec une animation surprise au milieu. Étant donné



qu'un voyage avait emmené une partie de nos aînés, les personnes présentes ont eu encore plus de chance de repartir avec un lot. Les grands gagnants se sont vus attribuer un chèque ACTIF d'une valeur de 50 €. Les



suivants sont repartis avec un bon pour deux repas soit au Relais du Châtel soit à l'auberge de la Césarde. Puis ils ont eu droit à une coupe offerte soit chez Sylvie Coiffure soit chez Coiffure du Châtel. Pour les autres, leurs récompenses se sont trouvées autour d'un bon saucisson de Chazal ou de bon chocolat de Choc et vous. L'animation de deux membres du CCAS : Valérie et Thierry nous a permis de nous détendre en



chansons. Nous avons terminé cet après-midi autour de douceur et de grande conversation.

**Colis de Noël 2022**

Les membres du CCAS ont investi dans des sacs réutilisables à l'effigie de notre mascotte l'écureuil. Nous avons fait appel à l'entreprise DNA Déco basée sur Boën sur Lignon. Les membres du CCAS, Yvonne Maise, Christine Boichon, Andrée Vauche, Valérie Delauche, Christine Briat, Nicolas Join, Adeline Boursier, Régine Cohas et Thierry Gouby s'invitent à votre



domicile pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année avec des produits locaux. Nous n'oublions pas de rendre visite aux personnes en Maison de Retraite ou Foyer Résidence.

**Nouveau-nés**

Nous avons la joie d'accueillir seize nouveau-nés sur la commune. Cette année 10 filles et 6 garçons ont été invités à se présenter lors des vœux. Le CCAS offre un cadeau de bienvenue avec une peluche écureuil et des

produits de soins bio et naturels spécial bébé avec l'entreprise Pototam de Montbrison. Les bénévoles de la médiathèque se joignent au CCAS, pour offrir la carte de la bibliothèque à leur nom pour qu'ils profitent du rayon spécial bébé et découvrent ce lieu de culture sur Marcilly le Châtel.

## RESTAURATION ET CRÉATION DE MARES AGRICOLES



Programme d'actions pour la restauration de sites de reproduction du Sonneur à ventre jaune sur des zones de présence relictuelles de l'espèce au sein des contreforts des Monts du Forez

Dans le cadre de ce projet, les propriétaires et les agriculteurs des terrains des communes définies comme prioritaires, seront recherchés et contactés pour développer le bocage et le réseau de mares. Nous rencontrerons les personnes volontaires, afin de leur présenter les enjeux ainsi que les modalités techniques et financières. Les spécificités de chaque territoire et de chaque exploitation seront, bien entendu, prises en compte.

### LES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DES MARES AGRICOLES

#### AGRONOMIQUES et ÉCONOMIQUES

- Lutte contre l'érosion des sols.
- Réserves d'eau pour l'abreuvement, l'arrosage...

#### ENVIRONNEMENTAUX

- Amélioration de la qualité de l'eau grâce aux végétaux.
- Maintien de la biodiversité (dont des espèces sauvages en déclin).

#### PAYSAGERS et CULTURELS

- Patrimoine culturel.
- Observation de la faune et de la flore.

La commune de Marçilly le Châtel est concernée !

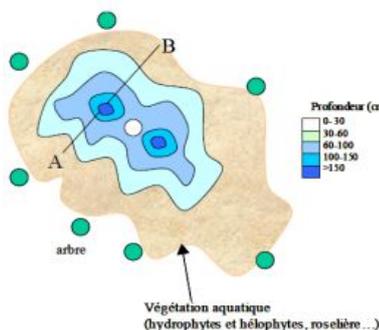


Les mares créées dans le cadre de cette action auront au moins une partie de leurs berges en pente douce et sinueuse afin d'offrir une diversité de micro-habitats. La colonisation des végétaux se fera naturellement. Des clôtures de mise en défense seront mises en place par l'agriculteur pour éviter le piétinement par le bétail, avec un système permettant tout de même l'abreuvement.

### RESTAURATION ET CRÉATION D'UNE MARE

Les opérations entrant principalement dans cette action sont le curage, le reprofilage des berges, l'agrandissement et la mise en défense des mares. Elles seront visitées en compagnie du propriétaire (et/ou de l'exploitant) afin de déterminer le type de travaux à mettre en place pour chaque projet retenu.

Exemple schématique d'une mare pouvant être proposée lors d'une création



### RÉGLEMENTATION

Le conseil d'hygiène départemental demande à maintenir une distance de 50 m minimum entre une habitation et une mare. Les propriétaires de mares ont la responsabilité de la salubrité et de la sécurité de leur mare.

Les mares comptent parmi les zones humides à sauvegarder et elles peuvent abriter des espèces protégées par la loi. Faire disparaître une mare peut donc faire encourir des sanctions pénales.

POUR BÉNÉFICIER D'UNE ACTION DE CRÉATION OU DE RESTAURATION

Margaux CHARMET (FDCL)

07 49 29 42 45

[fede.chasseur42.pae@orange.fr](mailto:fede.chasseur42.pae@orange.fr)



Cette action est cofinancée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le conseil Départemental de la Loire.



Établissement public du ministère chargé du développement durable

## MEDIATHEQUE

### Les bonnes résolutions 2023...

Prendre plus de temps pour soi et ceux que l'on aime...

Profiter de bons moments de lecture, en solo ou avec ses enfants...

La bibliothèque de Marcilly vous accueille avec toujours plus de nouveautés au fil de l'actualité littéraire pour un public varié, des plus petits aux plus grands !



Avant de clore l'année 2022, le père-noël a été assisté de la Commune de Marcilly-le-Châtel et de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia pour doter notre bibliothèque de nouvelles étagères et bacs permettant de présenter les bandes dessinées aux enfants. Ces meubles plus ergonomiques sont les bienvenus dans notre bibliothèque.

Un grand merci à nos pères-Noël pour ces dotations très utiles !



## Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi de 14h30 à 17h - Vendredi de 16h30 à 18h - Samedi de 10h à 11h30

### CONTACTS

#### Permanences à la bibliothèque

Maison AMASIS – 219 Rue du pavé  
42130 MARCILLY-LE-CHÂTEL

Tél. : 04 82 77 48 20

Mail : [biblio.marcilly@gmail.com](mailto:biblio.marcilly@gmail.com)

#### Sites Internet

[www.mediatheques.loireforez.fr](http://www.mediatheques.loireforez.fr)  
[www.loire-mediatheque.fr](http://www.loire-mediatheque.fr)

## La médiathèque

Depuis l'entrée de notre commune avec Loire Forez notre bibliothèque a rejoint le réseau Copernic. De cette coopération, chaque année les bénévoles peuvent commander de nouveaux livres et le rangement devenait compliqué. Les membres de la médiathèque ont sollicité la mairie pour de nouvelles étagères afin de faciliter le rangement du coin enfant avec des meubles plus hauts pour le confort de tous. Dans un premier temps, les membres de la bibliothèque ont cherché à retrouver le même style de meuble présent afin de garder une uniformité du mobilier. L'Entreprise Mobidécors existe toujours et se situe à Bonson dans la Loire. Après avoir obtenu un devis, la mairie a sollicité une subvention appel à partenariat 2022 développement des bibliothèques au département de la Loire. Notre dossier a été retenu et nous avons obtenu une subvention de 80 % sur le devis présenté. Les meubles ont été commandés et installés dans la bibliothèque par nos agents.

## COMITES DES FÊTES

Après 2 ans de COVID, nous avons pu reprendre l'organisation de la fête sur le week-end complet du 22, 23 et 24 juillet. Nous avons commencé le week-end par le concours de pétanque du vendredi soir. Ce fut une belle réussite avec 128 doublettes.

Comme chaque année, les classards ont pu distribuer les brioches tout au long du week-end. Comme il n'y avait pas eu de fête depuis 2 ans, cette année, les classards étaient composés de 3 classes.



*Une partie des classards avec des membres du comité*

Nous avons un peu de regret au niveau des forains car il manquait le manège des grandes autos. sachant que nous n'étions pas en concurrence avec la fête de Montbrison.

Étant donné les conditions météorologiques (sécheresse), nous n'avons pas pu tirer le feu d'artifice.

Pour le dimanche, il nous a été difficile de reconduire le défilé de chars. Suite à un sondage nous n'avons pas eu assez de réponses positives. Pour agrémenter l'après-midi, nous avons choisi la compagnie Garage Bricolo.

Ils ont fait une présentation en utilisant différents types de vélos.

De leur côté les classards avaient décidé de faire des chars avec une action récréative.

On peut les féliciter pour leur animation ainsi que J - Y Couchaud pour avoir animé tout au long de la journée.

En fin de journée, nous avons pu servir 330 repas.

La fête se termina avec le bal musette dirigé par Patricia Gatte.

Le 9 décembre, nous avons organisé la St NICOLAS avec la mairie, les commerçants et le sou des écoles.

Le père Noël et St Nicolas étaient bien présents.

C'est Stéphane, de la volerie du Forez, qui a fait l'animation pour les enfants avec ses oiseaux.

La soirée s'est terminée par le tir du feu d'artifice qui n'avait pas pu être tiré lors de la fête patronale.



**Pour 2023**

**La fête patronale aura lieu les 21, 22, 23 juillet.**

Nous envisageons de relancer le défilé de chars, il serait « génial » de retrouver les défilés d'avant COVID.

Si vous êtes partants vous pouvez nous rejoindre en prenant contact avec un membre du comité.

**Les membres du bureau du comité des fêtes, vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023**

**COMITE DES FETES**



Cette année, les 134 élèves de la PS au CM2, répartis sur 6 classes, se tournent résolument vers une démarche de développement durable.

La plupart des projets qui seront mis en oeuvre durant l'année scolaire 2022/2023 ont pour objectif de valider une demande de labellisation « Ecole en Démarche de Développement Durable (E3D) ».

Au travers de ce premier bulletin municipal et de celui de juillet, nos jeunes journalistes vous présenteront quelques unes des différentes activités réalisées sur ce premier trimestre. Un zoom plus particulier sur les classes de CE2 CM vous est proposé dans ce premier numéro de l'année scolaire.

Toute l'équipe éducative vous souhaite donc une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

## VISITE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

Mardi 6 décembre 2022, la classe de CM1 CM2 s'est rendue à Montbrison pour visiter la sous-préfecture. Nous avons été accueillis dans la salle de réception. Malheureusement, monsieur le sous-préfet n'était pas là car il avait une réunion avec tous les sous-préfets de France, à Paris. C'est donc sa secrétaire générale qui a répondu à toutes nos questions et qui nous a fait visiter les bâtiments et plus particulièrement le bureau de monsieur le sous-préfet. Il y avait également le concierge.



Lors de cette rencontre, nous avons parlé des missions du sous-préfet, de son rôle dans la République, des valeurs de la République... Nous avons également échangé sur les symboles de la République: le drapeau tricolore, RF (qui signifie République Française), Marianne et la devise de la République « Liberté, Egalité, Fraternité ». La révolution française de 1789 est importante puisqu'elle est à l'origine de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de notre République.

Nous avons aussi appris qu'il y avait 2 sous-préfectures par département, l'autre est à Roanne !

Tout le monde a beaucoup apprécié ce moment. Et pour la photo de fin, spontanément, nous avons même chanté la Marseillaise !

Laly ,Zélie ,Lison, Capucine, Sacha, Yann, Tom ,Valentin (CM1)

## APPRENDRE LE VÉLO A L'ÉCOLE

Depuis le mois de novembre, dans le cadre du projet « Savoir Rouler à Vélo (SRAV) », Félix Groizard, moniteur cycliste français diplômé d'État, est intervenu dans les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 pour nous enseigner comment rouler en sécurité à VTT.

Dans un premier temps, nous avons travaillé sur le bloc n°1 « Savoir pédaler ». Il s'agissait de :

- être capable de mettre et régler son casque ;
- nommer les différentes parties d'un vélo (cadre, fourche, guidon...) et identifier les éléments de sécurité du vélo (freins, serrage des roues, ajuster la selle, pression des pneus...)
- conduire son vélo sur un parcours simple, rouler en enlevant un appui, franchir un obstacle, rouler en danseuse, changer les vitesses... ;
- regarder ce qui se passe autour de soi, faire attention à soi et aux autres..



*Ensuite , on a découvert les panneaux du code de la route et on a appris à rouler en respectant ces signalétiques, en faisant attention aux automobilistes et aux piétons.*

*Pour finir, début mars 2023, nous allons circuler sur route et chemin aux alentours de Marcilly le Châtel. Cela permettra de valider notre programme SRAV et de recevoir l'attestation de Savoir Rouler à Vélo.*

*Ce fut un temps passionnant, enrichissant et amusant!*

*Auxence, Yanis, Louison, Gabriel, Tyron, Mathys, Louise (CM2)*

## **PROJET AVEC L'ASSOCIATION "DES ENFANTS ET DES ARBRES"**

Début décembre, Julien Mazodier, maraîcher Bio à Marcilly-le-Châtel et partenaire dans notre projet de plantation d'arbres, est venu nous présenter son travail. Nous lui avons posé quelques questions. Nous vous proposons des extraits de son interview.

1) Depuis combien d'années êtes-vous agriculteur ?

*Cela fait 7 ans que je suis installé à Marcilly-le-châtel.*

2) Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

*Auparavant, je travaillais dans les eaux et forêts. J'ai choisi ce métier car j'en apprécie tous les aspects (préparer le sol, planter, vendre aux particuliers...) ; je peux aussi choisir mes horaires de travail et je suis toujours à l'extérieur.*

3) Quels sont les moments les plus difficiles dans votre métier ?

*L'été car il fait plus de 40 °C. Les mauvaises herbes poussent beaucoup .*

4) Comment faites-vous de l'engrais bio ?

*Avec du fumier et de la paille. Je travaille avec un agriculteur local qui élève des vaches.*

5) Quel est le légume qui met le plus longtemps à pousser ?

*C'est la carotte .*

6) Quel est le légume qui met le moins longtemps à pousser ?

*C'est la courgette .*

7) Comment vendez-vous vos légumes ?

*Les gens viennent les chercher et je les vends au marché. Je prépare également des commandes.*

8) Pourquoi avez-vous décidé de planter une haie ?

*Pour préserver la biodiversité. Ce projet m'intéresse car je voulais réhabiliter les anciennes haies existantes. D'ailleurs, j'ai déjà recréé l'ancienne mare.*

Vivement mi-janvier que nous puissions planter tous les arbres et arbustes de la haie !

*Clément, Timéo, Lucie, Bayram, Chloé, Léon, Enzo, Léa (CM2)*

## LPO CLASSE DE CE2/CM1

Premier jour avec Yasmine, membre de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) lundi 14 novembre.

Dans la forêt, on a cherché des minéraux, des végétaux et des traces d'animaux.

Nous avons observé des oiseaux avec des jumelles et nous avons appris à les différencier.

Ensuite nous avons joué au jeu des chauves-souris qui chassent des moustiques.

Saviez-vous que les chauves-souris chassent avec des ultra-sons ?



Deuxième jour, vendredi 18 novembre avec Yasmine. Le matin, nous avons parlé de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauves-souris. Elle nous a expliqué comment les oiseaux faisaient leurs nids.

Pour fabriquer des nichoirs et des gîtes, nous avons utilisé des planches, des vis et des tournevis. Nous avons parlé de comment les oiseaux pouvaient vivre.

Yasmine nous a parlé des mangeoires à oiseaux et des dangers pour les chauves-souris (les prédateurs, les voitures, la lumière, les insectes empoisonnés et la disparition des abris).

L'après-midi, avec Yasmine, Monsieur le Maire et deux employés communaux, on a installé un nichoir dans l'école et un gîte à chauves-souris dans un arbre près de l'église. En allant placer le gîte à chauves-souris, on a vu des choucas.

On est rentré à l'école et on a appris quelles sortes de graines mettre dans les mangeoires en hiver (graines de tournesol sans sel, boules de graisse...)

Pendant ce temps, les autres nichoirs ont été installés. On peut aujourd'hui trouver 3 gîtes et 3 nichoirs (un nichoir boîte aux lettres, un nichoir étroit et un nichoir semi-ouvert) dans la commune.

Et oui ! Chaque espèce d'oiseau a un nichoir adapté à elle.



Levez les yeux en vous promenant, vous

pourrez sûrement apercevoir un nichoir ou un gîte. Et au printemps, peut-être aurez-vous la chance d'observer des oiseaux !

*Si vous voulez construire un nichoir,  
rendez-vous sur le site [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)*

## Quiz LPO

Comment les chauves-souris chassent-elles ?

Elles chassent avec des ultra-sons.

Est-ce qu'il y a un nichoir dans l'école ?

Oui, près de la classe des CP.

Qui était avec nous pour poser les nichoirs et gîtes ?

Yasmine, monsieur le Maire et deux employés communaux.

Savez-vous ce qui recouvre le corps des chauves-souris ?

Les chauves-souris sont recouvertes de poils.

Vrai ou faux, le gîte est dans l'école ?

Faux.

A votre avis, quand les oiseaux nichent-ils ?

Les oiseaux nichent au Printemps.

Quand les mangeoires sont-elles utiles ?

Les mangeoires sont utiles en hiver, quand le sol est gelé.

Quelles graines peut-on mettre dans les mangeoires ?

Des graines de tournesol non salées, des boules de graisse, des mélanges de graines pour oiseaux.

## SOLUTIONS DES LES JEUX DE L'ÉCUREUIL de la page 31

LES RIVIERES	LES RAMEYS	LE RAVAT
LE CHAMP D'EPINES	PICHON	LE GIPON
LA BRANDISSE	JAILLEUX	FELINES
LES GRANDES RASES	MERLIEUX	LE PARADIS
LES GRANDES PLACES	ETANG CESAR	LES BOELES
CHATEAU GAILLARD	LES BONNARDS	CORBES
	LA MORANDIN	LA GARDE
	FONTAUBE	LABARIN
	CORBINES	LA COTE
	LE POYET	LE BOURG
	LA VERNAY	LE BIZAY
	CHABET	LA JALOUSIE
	LES PLAGNES	MAURE
	PUY GRANET	SAY
	LA TUILERIE	REZINET

## Sou des écoles



Cette année le bureau du sou des écoles change et nous sommes ravis d'accueillir 2 nouveaux membres, merci à eux de nous rejoindre. N'oublions pas que nous ne sommes jamais trop nombreux ! Toute aide est la bienvenue, même occasionnellement.

**Président** : William Charbonnier  
**Vice-président** : Mikaël MOULIN  
**Secrétaire** : Stéphanie CONSTANT  
**Vice-secrétaire** : Lydie GIRAUD  
**Trésorière** : Caroline MOULIN  
**Vice-trésorière** : Florence GRANDPIERRE

### Nos manifestations de ce début d'année

**Vente des calendriers de l'aveit**, merci à la chocolaterie Choc et vous pour cette opération réussie !



### Saint Nicolas

Cette fête a pu se faire grâce à la collaboration du sou des écoles, de l'association des commerçants et du comité des fêtes. Merci également à la mairie notamment pour le superbe feu d'artifice !

Cette année les nombreux convives ont pu contempler l'idée originale de Stéphane de la volerie du Forez: une crèche vivante ! par la suite il a assuré le spectacle avec ses oiseaux pour le plus grand bonheur des petits mais aussi des grands !

Notre stand a proposé frites et hot dog, mais également des brochettes de bonbons pour nos petits gourmands ! c'est la chocolaterie Choc et vous qui nous a régalié pour le dessert avec ses bûches de Noël.



## Vente de produits locaux festifs

Cette année le Sou des écoles a innové en proposant d'aider les parents et leur entourage à organiser leurs repas de fin d'année via la vente de produits festifs des producteurs et commerçants Foréziens.

Merci aux commerçants et artisans suivants : Stéphane Chazal (Trelins), SARL Saumon fumé artisanal Hervé Gouttefarde (Gecilac), Pain : La ferme du Travalon (du marché le vendredi à Marcilly), La Grenette, épicerie fine à Montbrison, La pause Marolaise, Choc et vous (Marcilly le Châtel), Brasserie La Canaille (Sail Sous Couzan), Cave Verdier logel (Marcilly le Châtel), Escargots : La Bouchée d'Escargots (St Maurice en Gourgois), Huîtres EARL Le Priol, Fromager l'artison (Arthun), Fromagerie La Baratte Balbigny.

Toutes ces manifestations permettent de financer de nombreux projets pour les élèves tout au long de l'année (achat de matériel, transports lors des sorties scolaires, cinéma, théâtre....) et sur cette première période, le sou a pu financer la venue du magicien Thibaut Del Corral avec son spectacle « la magie de Noël » à tous les élèves de l'école le vendredi 16 décembre, ainsi que la venue du père Noël qui a apporté aux élèves un panier de basket, 2 ballons, des boules et un cochonnet pour jouer à la pétanque ! un grand MERCI à lui !



### **Les dates à retenir (sous réserve)**

Le samedi 21 janvier : Concours de belote

Le vendredi 24 février : Boum du carnaval

En mars : Vente de gâteau « boîte à cake »

En avril : Vente de plants de fleurs et légumes



**Pour rappel, le sou des écoles met à disposition 10 tables et 20 bancs**

Tarif de location : 5€ la table + 2 bancs

Pour toute réservation ou renseignement, contactez :

Mikaël MOULIN : 06 76 59 68 81

## ENTENTE SPORTIVE CHAMPDIEU MARCILLY



### Bilan de la saison 2021/2022

Cette saison restera dans les annales du club, car l'équipe 1 Seniors a fini première de son groupe. Elle évoluait en deuxième division de district. Cette première place lui permet de jouer en première division de district pour cette saison 2022 / 2023.

Autre évènement important de la saison dernière, c'est l'éclairage du stade de Marcilly, qui nous permet de nous entraîner à domicile au lieu de louer le terrain de Savigneux pour nous entraîner en période hivernale.



Pour ce début de saison (2022/2023) les seniors ont fait un bon parcours en coupe de France.

Nous avons accédé au 4ème tour.

- Premier tour contre St Héand qui joue en 3<sup>ème</sup> division de district
- Deuxième tour contre St Priest en Jarez qui joue en régionale R3
- Troisième tour contre Neuville sur Saône qui joue en régionale R1
- Quatrième tour contre l'AS Montréal-la-cluse (vers Oyonnax) qui joue en régionale R3.

On perd 1 à 0, les joueurs étaient déçus de ne pas pouvoir passer un tour supplémentaire.

Dans l'ensemble, ils auront fait un bon parcours et en ayant accédé au 4<sup>ème</sup> tour, les joueurs garderont en souvenirs les maillots officiels de la coupe de France.

Avec ce bon parcours en coupe, les bons résultats en championnat n'étaient pas au rendez-vous. Il est toujours difficile de mener les 2 compétitions. Mais depuis l'élimination en coupe, l'équipe a gagné plusieurs matches et se retrouve 7<sup>ème</sup> sur 14 au classement

En cette nouvelle saison, nous n'avons pas pu engager d'équipe U18, suite à un manque d'effectifs.

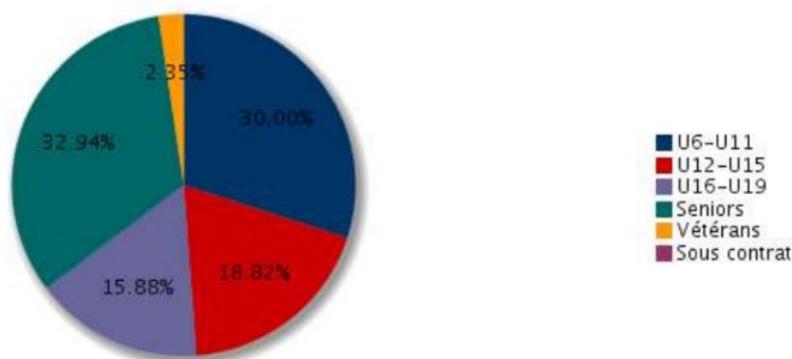
Certains joueurs ont souhaité changer de club, ce qui a déstabilisé l'effectif de l'équipe.

On peut noter une grosse implication des dirigeants dans les équipes jeunes et cela se ressent au niveau de la progression des enfants.

Les U13 ont passé les 2 premiers tours de la coupe PITCH, en début d'année 2023 ils participeront au 3<sup>ème</sup> tour.

Pour cette saison nous avons 180 licenciés répartis de la façon suivante :

- 1 équipe en U15
- 1 équipe U13
- 2 équipes U11
- 2 équipes U09
- 3 équipes U07
- 2 équipes Seniors
- Et pour la deuxième année, nous avons la catégorie Baby Fouts (âge 5 ans), cette année, ils sont une dizaine.



Répartition des adhérents



Équipe 1 lors de la coupe de France à Montréal-la-Cluse.

## Association ADAMAS

Grâce à l'Écureuil, nous souhaitons vous rendre compte régulièrement des travaux de notre association. Pour mémoire, notre association ADAMAS, créée en 1988, a un triple objectif : restaurer, sauvegarder et animer le site de Sainte Anne et son beau château.

### Journée portes ouvertes du dimanche 2 octobre 2022

Nous vous invitons dans le précédent Écureuil à venir (re) découvrir le château de Sainte Anne lors des 2èmes portes ouvertes organisées de 10h à 17h. A cette occasion, nous vous avons proposé des panneaux d'exposition de photos retraçant l'histoire et l'évolution du site. Un diaporama était projeté dans la tour de spectacle et permettait de replonger dans des vues du château au fil des années. Un jeu de piste était organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois à destination des moins de 18 ans.



Un grand merci aux 114 visiteurs qui nous ont encouragés et ont pu profiter de cette belle journée ensoleillée dans un cadre exceptionnel et bravo aux 19 participants du jeu de piste ! Ces derniers ont tous

gagné et vont pouvoir profiter des lots mis en jeu : bons d'achat chez Choc'etVous et entrées à la Volerie.

A n'en pas douter, le succès de cette journée va nous encourager à la reconduire.



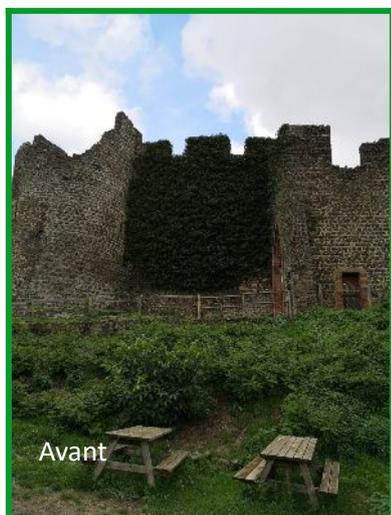
### Chantier d'automne 2022

Du lundi 3 au vendredi 7 octobre, dès après la fermeture de la Volerie du Forez, les bénévoles de l'association ont sorti les pelles, les truelles, les sécateurs et autres pour le traditionnel chantier d'automne. Plusieurs zones de chantier étaient prévues, et grâce à la météo de cette semaine extrêmement favorable et à une mobilisation hors pair, les objectifs sont atteints ! Le lierre a été arraché, les murs de pierre et créneaux rejointoyés, des arbres abattus et des points de vue paysagers retrouvés... De quoi permettre à Stéphane et toute son équipe de nous concocter de beaux spectacles pour la prochaine saison !

Nous vous rappelons en effet que La Volerie est locataire de la société civile immobilière, propriétaire du château, et que les loyers sont intégralement réinvestis dans le bon entretien du château et permettent ainsi l'organisation de ces chantiers.

### Résumé en images et en chiffres

25 personnes mobilisées entre 1 j et 5 jours, 624 heures de travail, 28 sacs de ciment, 5 jours de location de nacelle et d'échafaudage, soit 4 mois et 1/2 de travail en cumulés



Entrée du château

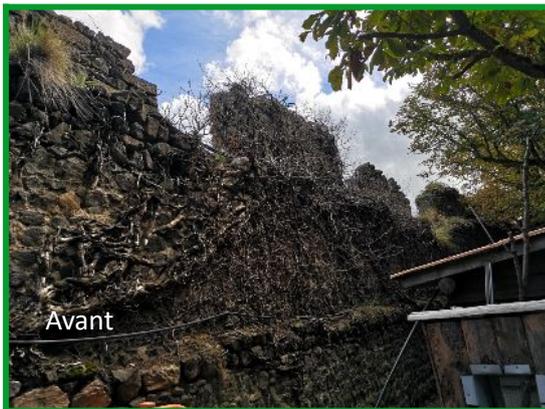




Avant



Après



Avant



Après

*Les remparts vers les perroquets*

### Les projets 2023

La Volerie du Forez déploiera ses ailes dès le mois d'avril 2023.

Nous allons organiser le chantier d'entretien de printemps la semaine du 27 au 31 mars 2023 sur 1 ou 2 jours.

Notre groupe de travail « communication » devrait permettre la mise en ligne d'un site internet qui va pouvoir compléter les informations que nous allons disposer sur des panneaux autour du château, commençant ainsi notre programme de signalétique. Florence Delaporte, de l'atelier Padgom, nous accompagne sur ces projets.

C'est dans ce cadre que **nous faisons appel à vous** : nous cherchons donc à collecter le maximum de souvenirs autour du château : photos, films, cartes postales, anecdotes ... N'hésitez pas à nous contacter !

### Souvenirs

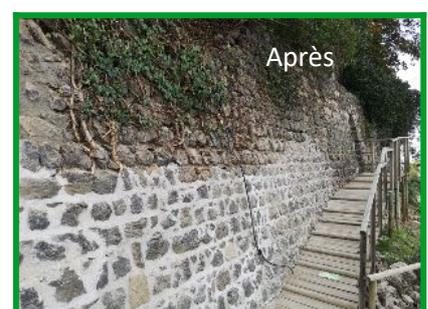


Clin d'œil à Jean-Charles, décédé depuis près d'un an, précédent co-gérant de la SCI et qui a beaucoup œuvré pour notre beau château.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'association Adamas

[amasis@wanadoo.fr](mailto:amasis@wanadoo.fr)

☎ 06 70 60 54 24

*Passerelle vers la volière*

Après



Allez' Chants, un tout nouveau festival autour du chant choral, s'organise dans votre commune

- Le festival Allez'Chants, c'est trois jours de fête les **27, 28 et 29 mai 2023** à Marcilly-le-Châtel ! Forte de ses 10 ans d'existence, l'association La Voix Est Libre (Lavéli) vous invite à découvrir les multiples facettes du chant choral et entrer dans la mélodie. Rendez-vous au domaine des Grandes Rases pour des concerts, bal folk à la voix, randonnée musicale, ateliers variés autour des arts vocaux. Divers artistes et groupes de la région seront présents pour que ce grand week-end festif soit un succès. Nous vous attendons, petit-e-s et grand-e-s, pour partager un moment convivial autour de la musique et de la voix.

Laissez-vous Allez'Chanter !

	Samedi 27 mai	Dimanche 28 mai	Lundi 29 mai
Matin	<b>Ateliers</b> autour des arts vocaux		
Après-midi	<b>Randonnée musicale</b> 	<b>Sieste animée</b>  <b>Sérénades</b> 	<b>Concert de clôture théâtralisé</b> 
Soirée	<b>Bal à la voix</b> 	<b>Soirée conte</b>	

Contacts :

**Apolline Reydellet**, contact administratif : [apolline.reydellet@gmail.com](mailto:apolline.reydellet@gmail.com) (06.82.14.08.38)

**Maude Georges**, contact artistique : [maude.georges@googlemail.com](mailto:maude.georges@googlemail.com) (06.33.50.90.81)

<https://www.laveli.fr/nos-projets/festival-allezchants/>



Association Lavéli, 14 Rue Père Chevrier, 69007 Lyon

## ASSOCIATION FAMILLES RURALES

### Marche des Vendanges

Le dimanche 18 septembre Marcilly a vu, comme chaque année, des marcheurs investir ses coteaux. Cette année l'association organisait la trentième édition. Un nouveau logo ainsi que des nouveaux maillots pour les bénévoles ont vu le jour pour l'occasion. De nombreux lots ont été distribués sur la journée pour fêter l'événement et faire découvrir les produits du terroir.



*Les inscriptions la relève est assurée*



864 marcheurs se sont présentés pour admirer les beaux paysages et ont pu profiter du soleil. L'association est ravie car la marche des vendanges est une des seules sources de recette. Les bénéfices permettront de couvrir une partie du déficit de l'année 2021/2022.

Les membres du bureau remercient tout particulièrement Jean-Luc et Sandrine qui coordonnent de main de maître les parcours et les approvisionnements. Nous remercions également les bénévoles qui au fil des ans participent à la confection des pâtés et au bon déroulement de cette journée.

Vivement l'année prochaine ....



*Le nouveau Logo*





La 30ème marche des vendanges bien célébrée



## Théâtre

Mardi 13 décembre, les enfants de l'atelier théâtre ont proposé un petit temps fort.

Ce fut l'occasion pour les enfants de présenter quelques petites saynètes et histoires autour de Noël.

Petits et grands ont ainsi pu inviter leurs parents et fratries à goûter à la magie de Noël.

Tous ont pris beaucoup de plaisir à offrir ce temps informel et authentique au public.

Merci aux enfants et aux parents d'y avoir contribué.

## Don du Sang

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli le lundi 17 Octobre l'établissement français du sang à la salle des fêtes. Pas moins de 83 dons ont pu avoir lieu pour 90 personnes présentées.

Comme habituellement l'association a préparé l'assiette copieuse qui réconforte après le don.

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent pour ce moment, (bénévoles et donneurs).

A vos agendas pour les prochaines dates : le lundi 12 juin et le lundi 9 octobre 2023.

## Les prochaines dates à retenir

Soirée jeux le 13 janvier 2023 à partir de 16h

22 avril soirée latine

9 juin spectacle théâtre (danse?)

17 septembre 2023 31<sup>ème</sup> marche des vendanges

**GROUPE VOCAL****Dates des prochaines répétitions : salle d'évolution de l'école**

Vendredi 20 janvier – 27 janvier – 3 février – 24 février – 3 mars – 10 mars – 17 mars – 24 mars – 31 mars –  
28 avril – 5 mai – 2 juin – 9 juin – 16 juin – 23 juin

**18<sup>ème</sup> RENCONTRE CHORALES à l'église de Marcilly**  
**le vendredi 12 mai à 20h30**

**Le club des jeunes de Marcilly****20 ans du Local des Jeunes**

**En 2023, le local des jeunes de Marcilly fêtera ses 20 ans !**

**A cette occasion, nous aimerions rassembler tous les anciens membres du local autour d'une soirée qui se tiendra le 3 juin 2023 à la salle des fêtes.**

**Pour nous organiser au mieux, nous voudrions faire une liste d'inscription.**

**Alors, si vous êtes nés entre 1985 et 2005, que vous avez eu le plaisir de participer à l'organisation des événements du local et que vous avez envie, autant que nous, de fêter cet anniversaire, n'hésitez pas à faire passer le message à vos anciens compagnons et à nous contacter.**

[jeunes.marcilly42@gmail.com](mailto:jeunes.marcilly42@gmail.com)

**Les conjoints sont également les bienvenus.**

**Pour info, une participation sera à prévoir.**

**A très bientôt**

## ÉTAT CIVIL de l'année 2022

## LES MARIAGES

DOS SANTOS Christophe & THEYSSIER Sandie Yves Andrée	2 avril 2022
PLACE Etienne & DURAND Clémence Anne Claire	16 avril 2022
GAGNIERE Damien Georges Michel & MONDON Véronique Henriette Georgette	28 mai 2022
GAUVIN Victor Frédéric Fabien & BRIAT Anne-Charlotte	30 juillet 2022
CONDAMIN Quentin Claude & PATURAL Gaëlle Marianna	17 septembre 2022



## LES NAISSANCES



Sixtine CONSTANT	31/01/2022	Noan BARTHELEMY DE SOUSA	29/06/2022
Célya POPIER	31/03/2022	Nathan Jude Jean DORMEAU	18/08/2022
Shelly Tristana DUCHAMP	05/04/2022	Maël Henri CATESSON	19/08/2022
Evangéline, Gwethana MONTET	10/05/2022	Maria Eléna BARTHOLIN	21/08/2022
Tiffany Chloé Ambre TEYSSIER DESPREAUX	24/05/2022	Noémie Dolorès Louise JOUIN	04/09/2022
Roxane Jeannine France TEYSSIER DESPREAUX	24/05/2022	Giulya Brigitte Etoile CESTELE	07/10/2022
Lyna Aline Lucie THOLLY	28/05/2022	Lisandro PERRIN	29/10/2022
Anatole Ernest MACHABERT	27/06/2022	Amaury LAURENDON	09/11/2022

## LES DÉCÈS

BERTIN Sophie Pierrette Antonia née MOREL	21 janvier 2022
CHAZELLE Marcelle Marie Antoinette veuve SAUVIGNET	12 octobre 2022
MORIN Mathieu	3 novembre 2022
DI NOTA Philippe	29 décembre 2022

## LES TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

PICHON Josette, Raymonde, Marie-Louise née POULY	2 février 2022	SAINT ETIENNE
MASSON François, Marie, Eugène	8 décembre 2022	SAINT ETIENNE

# LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

## SPÉCIAL MARCILLY LE CHATEL

En utilisant toutes les lettres des 1, 2 ou 3 mots de chaque ligne, reconstituez les noms de « tous » les quartiers de « chez nous » :

Exemple : PELE + VA → LE / PAVE

LAVE + RAT →	_ E / _ _ V _ _	LYS + MAREE →	_ _ _ / R _ _ _ Y _
GEL + PION →	_ _ / _ _ P _ _	PHI + CON →	_ _ _ H _ _
EILES + NE →	_ _ L _ _ _ S	JE + AULX + IL →	J _ _ L _ _ _ X
PARDI + SALE →	_ _ / _ _ _ D _ _	EXILE + MUR →	M _ _ L _ _ _ X
BELLES + OSE →	_ _ _ / _ O _ _ _ _	CASTAGNE + RE →	_ T _ _ G / C _ _ _ R
BEC + ORS →	_ _ R _ _ _	BONNES + LARDS →	_ _ _ / B _ _ _ _ _ D _
LARD + AGE →	_ _ / G _ _ _ _	NORMAND + AIL →	_ _ / M _ _ _ _ D _ _
BAN + RAIL →	_ _ _ _ _ I _	BOUT + FANE →	_ _ T _ _ B _
LOT + ACE →	_ _ / C _ _ _	ROC + BIENS →	_ _ _ B _ _ _ S
LOGER + BU →	_ _ / _ _ _ _ G	YOLE + PET →	_ _ / _ _ Y _ T
BILEZ + AY →	_ _ / _ _ _ _ Y	VERLAN + AY →	_ A / V _ _ _ _ Y
JOUE + ALLAIS →	_ A / J _ L _ _ S _ _	CHAT + BE →	_ _ _ B _ _
MA + RUE →	_ _ _ _ _	PELLES + SANG →	_ _ S / P _ _ G _ _ _
AYS + →	_ _ _	GANTER + PUY →	_ U _ / G _ _ N _ _
ZEN + RITE →	_ _ Z _ _ _ _	RUTILE + AY →	_ A / T _ _ L _ _ I _

SERVIES + LIRE →	_ E _ / R _ _ _ _ R _ _
PECHES + DAM + PLEIN →	_ _ / C _ _ _ P / D' / _ P _ _ _ _
BRIDAS + ELAN →	_ A / B _ _ _ _ _ S _
DRESSERAS + LANGES →	_ _ _ / G _ _ _ D _ _ / R _ _ E S
GLACES + PRENDS + SALE →	_ _ S / G _ _ _ D _ _ / P _ _ C _ _
DETAILLA + RU + GACHA →	C _ _ _ _ _ U / G _ _ L _ _ _ D

**BONNE ANNÉE LUDIQUE**

**MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL**

Ouverture au public

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 11h

Vendredi de 14h à 18h30

Téléphone : 04 77 97 40 80



marcillym@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations en direct en vous abonnant sur le site internet et via Illiwap !

**[www.marcillylechatel.eu](http://www.marcillylechatel.eu)**

**DATES A RETENIR****Samedi 21 janvier****Samedi 29 janvier****Vendredi 13 janvier****Vendredi 24 février****Dimanche 19 mars****Samedi 22 avril****Lundi 8 mai****Vendredi 12 mai 20h30****27 28 29 mai****Vendredi 9 juin****Lundi 12 juin****21, 22, 23 juillet****Dimanche 17 septembre****Lundi 9 octobre****Concours de belote** Sou des écoles**Thé Dansant** Club des aînés**Soirée jeux à partir de 16h** AFR**Boum du Carnaval** Sou des écoles**Commémoration 11h**

« Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc »

**Soirée latine** AFR**Commémoration du 8 mai 1945 11h****18<sup>ème</sup> Rencontre CHORALES** à l'église de Marcilly**Festival Allez'Chants** Domaine des Grandes Rases**Spectacle théâtre** AFR**Don du sang** Salle des fêtes**Fête patronale** Comité des fêtes**31<sup>ème</sup> marche des vendanges** AFR**Don du sang** Salle des fêtes

Prochain Ecureuil : juillet 2023

Vous souhaitez communiquer avec l'Écureuil :



ecureuil\_marcillylechatel@orange.fr

L'Écureuil, journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel

Directeur de publication : Thierry Gouby

Responsable de la rédaction : Sandrine Séférian

Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel

Tirage : 670 exemplaires - Imprimé par nos soins

Photo de couverture : Thierry Gouby